



**Nicolas HULOT,**  
**Ministre d'État,**  
ministre de la Transition écologique et solidaire

**Svenja SCHULZE,**  
Ministre fédérale de l'Environnement,  
de la Protection de la Nature  
et de la Sécurité nucléaire

Paris, le jeudi 29 mars 2018

## Communiqué de presse commun

### **Communiqué de presse commun du ministère allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature, et de la Sécurité nucléaire et du ministère français de la Transition écologique et solidaire**

Aujourd'hui, la ministre allemande de l'Environnement de la Protection de la Nature, et de la Sécurité nucléaire, Madame Svenja Schulze, et le ministre français de la Transition écologique et solidaire, Monsieur Nicolas Hulot, se sont rencontrés pour la première fois pour échanger sur la coopération franco-allemande en matière d'environnement. Les ministres se sont mis d'accord pour continuer à faire de la lutte contre le dérèglement climatique et de la préservation des écosystèmes, les deux priorités majeures de leur action commune au niveau européen.

Nicolas Hulot et Svenja Schulze ont déclaré :

**« La lutte contre le dérèglement climatique demeure parmi les plus grands défis auxquels nos sociétés font face. La coopération entre l'Allemagne et la France est essentielle dans ce domaine structurant de l'action de l'Union européenne qui doit conserver son leadership international et mettre en œuvre l'Accord de Paris. Nous allons continuer à travailler ensemble, avec nos partenaires européens, au relèvement de l'ambition de l'Union européenne dans ce domaine. »**

Pour se conformer avec l'Accord de Paris, l'Union européenne devra étudier rapidement la possibilité de réviser à la hausse son engagement en matière de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2030, pour contribuer à combler l'écart qui existe globalement entre les engagements pris et l'objectif fixé par l'Accord de Paris de limitation à 2°C, voire 1.5° C, du réchauffement climatique. Pour que l'UE puisse de plus, présenter d'ici 2020 une nouvelle stratégie climat à long terme visant la neutralité carbone, il est essentiel que la Commission européenne puisse présenter, d'ici la fin du premier trimestre 2019, une nouvelle feuille de route climat à horizon 2050 comme convenu au dernier conseil européen.

Nous voulons continuer à renforcer le rôle de l'Union européenne en tant que précurseur mondial en matière d'action climatique. Nous proposons ainsi que l'Allemagne et la France créent un groupe de travail interministériel franco-allemand sur les questions climatiques au niveau européen et international. Il examinera les moyens de tendre vers la neutralité carbone à horizon 2050 et d'arriver à un possible rehaussement de l'engagement de l'UE en matière de réduction des émissions de GES pour 2030 et permettra de coordonner des positions fortes dans les différentes enceintes internationales compétentes ».

La préservation des écosystèmes et de la biodiversité est une autre préoccupation clé que partagent la ministre allemande de l'Environnement et le ministre français de la Transition écologique et solidaire. Ils ont convenus d'œuvrer au niveau européen au renforcement des deux principaux leviers d'action dans ce domaine : la réduction de l'usage des pesticides et le renforcement de l'ambition environnementale de la politique agricole de l'Union européenne.

Nicolas Hulot et Svenja Schulze ont affirmé que l'utilisation de pesticides dans le secteur agricole jouait un rôle dans la perte de biodiversité, et sur le déclin des abeilles et des insectes : « **Nous devons tout mettre en œuvre pour stopper la perte majeure de biodiversité. L'interdiction de l'utilisation en plein air des néonicotinoïdes préoccupants fait partie des sujets sur lesquels nous soutenons ensemble la Commission européenne** ».

Dans le domaine de la santé et de l'environnement, les Ministres sont convenus de coopérer étroitement dans le domaine de la sécurité des substances chimiques, afin de conforter la confiance des citoyens dans les méthodes d'évaluation européennes.

Dans le cadre de l'élaboration du cadre financier post-2020 de l'Union européenne, la ministre allemande de l'Environnement et le ministre français de la Transition écologique et solidaire convergent pour demander une augmentation substantielle de la part des financements du budget de l'Union européenne consacrés à la protection de l'environnement.

---

Pour toute information complémentaire, contacts :

**Service de presse de M. Nicolas Hulot :** 01 40 81 78 31

**Service de presse de Mme Svenja Schulze :** +49 30 18305 2160